 Les mutations de l'équipe des permanents salariés questionnent le modèle fédéral Les mutations externes des partenaires associés interrogent la vie de la fédération
DES ACTIVITES AU SERVICE DES CENTRES SOCIAUX, UN ENGAGEMENT ENVERS LA COMMUNAUTE4 à 12
1/ Accueil de 8 nouveaux centres nouveaux dans la fédération 1.1 : Les adhérents de la FCSI en 2011 : un panorama atypique en Isère 1.2 : Une adhésion ouverte à tous les centres sociaux de l'Isère
2/ L'animation du réseau fédéral en 2011 2.1 : Formation des bénévoles et des administrateurs 2.2 : Les commissions de travail 2.3 : L'Accompagnement des centres sociaux 2.4 : L'Animation de la vie fédérale
3/ Un séminaire en Février 2011 sur « les centres sociaux face à la réforme des collectivités » avec l'ensemble des centres sociaux d'Isère et leurs partenaires.
 4/ Une nouvelle approche du travail avec nos principaux partenaires départementaux : 4.1 : Une année de mutation pour les CAF en Isère qui redessine les modes de coopération avec la FCSI 4.2 : Le CG Isère continue sa procédure de réorganisation territoriale et revisite avec la FCSI ses modes de coopération
5/ Une implication toujours plus importante de la FCSI dans la vie fédérale régionale et nationale entraîne de nombreuses réciprocités. 5.1 : La participation à la vie du réseau régional, l'URACS 5.2 : La participation à la vie du réseau national, FCSF
6/ La FCSI recentre son projet fédéral sur 5 fonctions de base : fonction « lieu ressource », fonction représentation, animation de réseau, garantie du sens et animation de la vie fédérale. 6.1 : Revisiter le projet fédéral 2011 et l'ajuster à la réalité nouvelle 6.2 : 6.2 : Les 5 fonctions de base pour une vie fédérale coopérative
CONCLUSION : Un effort d'intelligence collective réalisé en 2011 pour une entrée 2012 dans un équilibre complexe

INTRODUCTION: une activité soutenue en 2011 pour faire face aux mutations internes et externes2 à 3

INTRODUCTION:

Une activité soutenue en 2011 pour tenir compte des mutations internes et externes

L'année 2011 a été très mouvementée pour notre planète, pour notre département comme pour la fédération des centres sociaux de l'Isère.

La FCSI va chercher à maintenir au service de ses adhérents un niveau d'activité satisfaisant et à redéfinir avec ses partenaires de nouveaux modes de coopération.

Sa démarche de renouvellement amorcé en 2010 s'est développée en 2011 autour de 6 axes principaux :

- Finaliser la démarche d'accueil des nouveaux centres sociaux
- Animer le réseau des centres sociaux
- Poursuivre le travail de rapprochement avec les partenaires CAF et CG Isère pour redéfinir objectifs et financements.
- Poursuivre l'organisation et la mise en place d'une journée de rencontre sur les « territoires » avec l'ensemble des centres sociaux de l'Isère et les partenaires.
- Impliquer la fédération de l'Isère dans la vie fédérale régionale et nationale
- Recentrer le projet de la FCSI sur les fonctions de base afin d'être plus en adéquation avec la composition actuelle des équipes.

a/ Des mutations de l'équipe des permanents salariés questionnent le modèle fédéral

L'année 2011 va connaître des mutations de l'équipe des permanents salariés, en effet quatre délégués se succèdent durant l'année 2011 déstabilisant la fédération.

Les administrateurs vont demander l'accompagnement sur 2 mois à l'Union régionale Rhône Alpes des Centres Sociaux (URACS) pour la préparation d'un séminaire et celle de la Fédération des centres sociaux et socioculturels de France (FCSF) pour faire le point et nous éclairer à l'occasion de 2 rencontres sur 2011.

L'année 2011 va donc se découper en 3 grandes périodes :

Janvier et Février : la succession perturbée

La FCSI a souhaité gérer le départ progressif d'Alain Bouvier en embauchant Loïc MURGUE le 1er Mars 2009 comme délégué fédéral adjoint à temps plein mais aussi pour faire face au développement soutenue par nos partenaires et le fonds mutualisé du national. Il passe délégué fédéral à partir du 1er Septembre 2010 à temps plein. L'augmentation de la charge de travail, la réduction du temps de travail d'Alain qui est passé en mi-temps thérapeutique sont des éléments qui amèneront Loic Murgue à demander une rupture conventionnelle de son contrat au 30/06/2011. Son départ effectif et précipité de la fédération se fait le 1/03/2011 afin de lui permettre de solder ses Vacances.

Loïc Murgue, par sa connaissance des centres sociaux, son imprégnation des méthodes de travail de la FCSI représente à la fois la continuité et le changement en « douceur ». Les centres sociaux, les administrateurs et les partenaires vont être déstabilisés par ce départ rapide d'autant que la réflexion sur une la fédé repensée » est présente..

Février à Septembre : Vers la recherche d'une « la fédé autrement «

Frédéric Najjarian est embauché le 1er Février 2011 sur un poste de délégué adjoint à temps plein. Il assure la fonction de délégué fédéral par intérim à partir du 15 Avril 2011. La tâche est trop lourde pour un délégué seul et en formation sur une fonction de délégué fédéral. Un sentiment d'incompréhension va s'installer entre les administrateurs et le délégué qui a une vision différente de la fonction et des articulations avec les élus associatifs. Cette situation se soldera par son départ le 31/08//2012,

- Certains administrateurs rencontrent la future déléguée dès juillet 2011 et lui propose de participer au séminaire du 2 juillet

Septembre à Décembre : Un nouveau souffle vers la construction d'un projet fédéral à renouveler.

- Marie-Françoise CHAUVEAU est recrutée en Juin 2011 et prend ses fonctions, comme prévu lors du recrutement, le 1/09/2011 sur le poste de déléguée fédérale à temps plein. MF Chauveau ne vient pas du secteur des centres sociaux, mais elle possède à travers 30 ans d'activité professionnelle dans différentes associations une bonne connaissance de l'accompagnement de structures, de développement de projet et de l'animation de partenariat. L'absence d'un tuilage de circonstance va être corrigée par une forte présence des administrateurs fédéraux et un soutien efficace des délégués des départements, de l'URACS pour les dossiers régionaux et de la fédération nationale.
- Nous recevons une 2ème fois François Vecouter de la FCSF et Yves Macquet de la région fin novembre pour leur faire un point d'étape sur les transformations envisagées...
- Des mutations externes des partenaires associés interrogent la vie de la fédération départementale Les partenaires associés (CAF et CG) accompagnent le développement de la FCSI grâce à la signature de conventions d'objectifs signées pour la période 2009-2011.

L'année 2011 est l'année de préparation et conclusion de la procédure de fusion entre les deux CAF du territoire de l'Isère Les deux CAF (CAF de Vienne et CAF de Grenoble) connaissent des cultures et des modes d'interventions très différents. Notre histoire avec chacune d'entre elles est différente.

Par ailleurs le Conseil Général de l'Isère, partenaire de la FCSI depuis trois ans, continue en 2011 sa procédure de réorganisation territoriale et ses modes de coopération avec ses différents partenaires.

Une année 2011 forte en questionnement, en élaboration de scénarios, en rebondissements et développement de nouvelles stratégies et tactiques.

DES ACTIVITES AU SERVICE DES CENTRES SOCIAUX, UN ENGAGEMENT ENVERS LA COMMUNAUTE

1- Accueil des 8 nouveaux centres sociaux dans le réseau départemental

Pour un centre social ou socioculturel investi dans son territoire, adhérer à la **Fédération à la fédération des centres sociaux de l'Isère (FCSI)**, c'est l'assurance d'appartenir à un Mouvement dont les membres ont des valeurs partagées et des ambitions communes vers une transformation sociale choisie.

La FCSI s'était engagée dans une phase de développement depuis plusieurs années qui amène en 2011, une réunion des candidats au fédéralisme s'est déroulée en juin 2011, animée par Alain Bouvier accompagné de Fred, José et Marcelle.

En 2011, 8 Centres sociaux et socioculturels ont adhéré à la FCSI, la FCSF a donné son accord pendant le 2ème semestre aux dossiers complets :

- Centre social Teisseire/Malherbe Grenoble (gestion municipale)
- Centre social « la Résidence » Bourgoin-Jallieu (gestion CAF)
- Centre social l'Orgère Rives (gestion municipale)
- Centre social de Surieux Echirolles (gestion municipale)
- Centre social Romanet Varces (co-gestion municipale et associative)
- Centre social intercommunal « Granjou » Monestier de Clermont (gestion intercommunale)
- Au fil de Lambre, Sonnay (gestion associative)
- Espace Femmes Voreppe (gestion municipale)

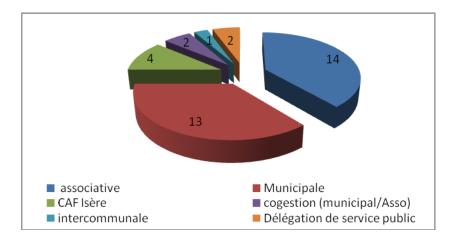
Un travail d'intégration dans l'activité iséroise s'est fait en amont au travers de la participation dans la vie de réseau et va réellement se concrétiser en 2011 notamment par l'intermédiaire du comité technique des directeurs, des visites des délégués et des administrateurs sur site.

Qui sont les adhérents de la FCSI ?

La vocation de la FCSI est de concourir au développement des centres sociaux et socioculturels qui composent le mouvement des centres sociaux en associant les centres sociaux agréés par la CAF de l'Isère et des personnes morales et physiques qui souhaitent soutenir les projets de la FCSI. La composition de la fédération témoigne de sa vocation.

Un panorama atypique en Isère

Les 36 centres sociaux (soit 54% des 67 Centres sociaux reconnus par la CAF de l'Isère) qui adhèrent à la FCSI sont gérés par des organismes pluriels comme le montre le graphique ci-dessous.



Cette complexité est une richesse mais également une difficulté pour que chacun trouve et prenne sa place dans la fédération départementale.

Mais quelque soit le mode de gestion, « le mouvement des centres sociaux définit le centre social comme un foyer d'initiatives porté par des habitants associés, appuyés par des professionnels, capables de définir et de mettre en ouvre un projet de développement social pour l'ensemble de la population d'un territoire.

...Se plaçant dans le mouvement de l'éducation populaire, les centres sociaux fédérés réfèrent leur action et leur expression publique à trois valeurs fondatrices : la dignité humaine, la solidarité et la démocratie. » (Charte fédérale d'Angers, 2000).

La FCSI va s'engager à travailler, avec tous, sur les spécificités des différents modes de gestion et sur la mobilisation des habitants, la participation des habitants et l'émancipation à travers des échanges. des formations, des séminaires.

Un principe coopératif pour la FCSI en 2011: Une adhésion volontaire ouverte à tous les centres sociaux de l'Isère.

2/ ANIMATION DU RESEAU FEDERAIL EN 2011

2.1 : Formation des acteurs des centres sociaux une priorité renouvelée en 2011

La programmation 2011 proposait 10 modules de formation dont 5 seront efficacement mis en place

Thème	Lieux	Jours	Nombre de Participants	Budget de l'action	Financements
Animer un diagnostic participatif et partagé	St laurent / Pont Chapareillan	6	11	4 175.00 €	FDVA CPCA+ Réfion Fosfora/FCSF
Organiser une veille sociale à partir du centre social	Rives	1	17	673.00 €	FDVA CPCA+ Réfion Fosfora/FCSF
Mise en place d'un diagnostic social participatif et partagé	Rives	4	16	2 693.00 €	FDVA CPCA+ Réfion Fosfora/FCSF
Diagnostic social partagé : capitaliser les informations et caractériser le territoire	Vernioz	3	22	2 020.00 €	FDVA CPCA+ Réfion Fosfora/FCSF
Elaborer le projet éducatif du centre social	Rives	5	8	3 366.00 €	FDVA CPCA+ Réfion Fosfora/FCSF
		19	74	12 927.00 €	

L'ensemble des formations de 2011 concernait le développement des capacités des bénévoles à participer au renouvellement du projet centre social.

Le nombre de journées réalisé a été de 19 jours sur les 38 jours prévus

Les participants étaient 74 sur les 5 modules réalisés, les 10 programmés devaient mobiliser 134 bénévoles.

Le budget utilisé est de 12927,00€, la FCSI avait prévu un budget formation de 27 139€ en 2011.

La participation des bénévoles des centres sociaux est gratuite puisque les centres contribuent par leurs cotisations à l'alimentation du fonds collectif géré par la FCSF dit « Fosfora. Pour le reste la FCSI fait des demandes de subventions auprès de l'Etat. Abonde un fonds commun régional encouragé par un financement régional et mis en place par un collectif régional d'associations d'éducation populaire (CRAJEP) géré par la CPCA (commission permanente).

L'intervention en formation était assurée par les délégués fédéraux ce qui a entraîné en 2011 la nécessité de supprimer la mise en œuvre de certains modules.

2.2 Les Espaces Réseaux

Par une organisation infra-départemental, les centres sociaux s'organisent collectivement afin de réfléchir, d'agir sur les problématiques des populations vivant sur leurs territoires.

Quatre Espaces Réseaux sont envisagés en 2011 : ER Sud Grenoblois, ER Ouest, ER Nord et ER Métro.

Les Espaces Réseaux vont fonctionner en 2011 notamment le Sud Grenoblois et Ouest. Les autres espaces réseaux demanderont un accompagnement rapproché de la fédération.

La pratique montre que plusieurs directeurs de centres sociaux ont déjà développé des coopérations sur des territoires de plus grande proximité par exemple « Arc Viennois : 4 Cs de Vienne, CS de Chasse sur Rhône, CS Pont Evêque » pour analyser des problématiques communes, porter des préoccupations ensemble et développer des actions collectives.

Ce concept de proximité a été retenu en septembre comme un bon outil à intégrer dans « la fédé autrement » dans un 2^{ème} temps, son fonctionnement et son articulation avec la FCSI revus..

2.3 : Les commissions de travail

Comité technique des directeurs regroupe les équipes de direction des centres sociaux adhérents.

Elle s'est réunie de 5 fois en 2011 : Janvier, Mars, Mai , Septembre et Novembre.

Dans la seconde partie de l'année 2011 un débat sur le mode d'organisation du travail a amorcé des transformations. La commission se réunit moins souvent mais sur un temps plus long afin de favoriser d'une part les échanges entre pairs et d'autre part de travailler sur une thématique.

Un planning annuel est mis en place afin de faciliter la gestion des agendas.

Commission famille, qui regroupe les professionnels (référent famille) et bénévoles en charge de la politique et des actions famille des centres sociaux adhérents, s'est retrouvée durant le premier semestre 2011.

Commission jeunesse s'adresse aux professionnels (coordinateurs, animateurs permanents) et aux bénévoles de la politique et des actions « jeunesse » des centres sociaux adhérents. Elle a travaillé durant le premier semestre 2011.

Commission formation

La commission formation est chargée de veiller à ce que chaque année le programme de formation en direction des bénévoles soit élaboré sur la base des attentes des centres sociaux

Commission centres sociaux municipaux

Cette commission créée en 2009 a pour objectif de mieux prendre en compte la réalité des centres sociaux gérés par des acteurs publics afin que la FCSI puisse analyser leurs spécificités et donner toute leur place dans le réseau fédéral.

Commission veille et communication

Cette commission mise en place en 2009 a pour objectif d'organiser la communication fédérale, de partager et d'animer des temps d'échange.

Elle a organisée la journée du 21 fevrier 2011, le matin autour de la veille ou cueillette de la demande sociale avec les partenaires institutionnels et l'après midi un temps ressource sur la réforme territoriale.

Cette commission n'a pas fonctionné de façon traditionnelle en 2011, mais les administrateurs fédéraux se sont chargés de rédiger et de diffuser des informations fédérales notamment via « FCSI.com ».

2.4 : L'accompagnement des centres sociaux adhérents

- L'intervention sur plusieurs mois d'un chargé de mission dans des centres sociaux municipaux de Grenoble a permis d'approcher, d'avancer sur la création, l'articulation des comités d'usagers (demande de la FCSF). Chacun des secteurs étant sous la responsabilité du directeur de centre. Stéphane Girard chargé de cette mission grenobloise a œuvré habillement auprès des centres sociaux.
- •3 centres sociaux ont bénéficié d'un accompagnement pour le renouvellement du contrat de projet : MDH Chapareillan, CS des pays du Guiers de St Laurent du Pont et de l'OVIV (Monsteroux Vernioz) dans la dynamique d'un diagnostic participatif partagé. Le centre d'Echirolles Surieux, nouvellement fédéré a présenté des difficultés d'accés à un accompagnement demandé pour l'élaboration du contrat de projet.

Un accompagnement plus léger, adapté pour des phases bien précises du renouvellement , a été fait à Pont Evêque (nouveau directeur) et dans les 2 centres de Vienne (Isle et Estressin).

• Un temps d'intervention particulièrement important a été consacré par la FCSI pour le Centre social OVIV de Monsteroux/Vernioz (départ de la directrice et du nouveau directeur), et au CS Jean Bedet des Avenières restés sans directeur et en quête d'éclaircissement sur les articulations avec les élus politiques. Une 'intervention de Pierre Loic Chambon appelé en soutien du délégué. Une intervention fédérale a été apportée également aux administrateurs salariés et élus de Chapareillan sur une situation complexe vécue depuis des années..

À partir de Septembre 2011, les interventions d'accompagnement ont été beaucoup moins nombreuses : La nouvelle déléguée a entrepris de rencontrer tous les centres sociaux afin de faire une connaissance réciproque et aussi une première analyse de leurs demandes en direction de la FCSI.

2.5 : L'animation de la vie fédérale

La gouvernance de la fédération dépend de diverses catégories de personnes : les représentants des centres sociaux, des gestionnaires de centres, des financeurs et des personnes associées. Les rapports entre les élus du conseil d'administration et les délégués ont été appelés à se modifier plusieurs fois au cours de l'année 2011 et au fil des priorités définies..

• Un conseil d'administration au pilotage stratégique et opérationnel de la FCSI composé de membres actifs (centres sociaux représentés par le gestionnaire, les habitants et un salarié) et de membres associés personnes physiques, personnes morales et partenaires financiers).

Le conseil d'administration a tenu 7 séances : 11Février ,15 Mars, 16 Mai, 26 Septembre, 18 Octobre, 15 Novembre,14 Décembre 2011

Les ordres du jour des CA à partir de Septembre se sont mobilisés sur faire naître une « fédération autrement ».

- Un bureau chargé des affaires quotidiennes a tenu la barre dans cette année de transition Le bureau de la FCSI a été très actif , il s'est réuni 10 fois en 2011 : le 20 Janvier, 22 Février, 24 Mars, 14 Avril, Mai, Juin, 8 Septembre, 13 Octobre, 3 Novembre, 7 Décembre 2011. Si nécessaire, des bureaux élargis aux autres administrateurs ont été mis en place.
- L'animation de la vie fédérale a demandé de remettre en place des **groupes de travail** pour améliorer la gestion interne de la fédération
- Commission financière qui permet de suivre le budget fédéral, la trésorerie, d'analyser les écarts et de proposer au CA des ajustements nécessaires.
- Groupe de suivi du travail des délégués pour soutien à Fred.
- -Marie Françoise et Marcelle préparent en amont les propositions à faire au bureau ;
- Des échanges fréquents ont lieu si nécessaire entre les administrateurs en dehors des instances.

Gérer, c'est décider quelle est la meilleure solution pour résoudre les problèmes que rencontre l'organisation (Simon, 1947).

3/ Un séminaire en Février 2011 sur « les centres sociaux face à la réforme des collectivités » avec l'ensemble des centres sociaux d'Isère et leurs partenaires.

Confrontés, d'une part à l'évolution des territoires de vie des habitants, des zones de compétences des centres sociaux et d'autre part aux nouveaux choix d'organisations territoriales, la FCSI a souhaité organiser un temps de réflexion collectif.

Le séminaire du 21 Février 2011 à Rives « les centres sociaux face à la réforme des collectivités » à l'invitation de la FCSI et de l'URACS a permis à l'ensemble des centres sociaux et aux partenaires de mieux décrites les enieux de la réforme pour les centres sociaux.

La matinée a été consacrée à une réflexion sur la mise en place sur les différents territoires d'une veille sociale, tandis que l'après-midi s'est organisée autour de la réforme des collectivités locales avec l'intervention de Georges Gontcharoff, de l'ADELS.

4/ UNE NOUVELLE APPROCHE DU TRAVAIL AVEC NOS PRINCIPAUX PARTENAIRES DEPARTEMENTAUX.:

La synergie est un des mots du travail partenarial. Il évoque le rassemblement pour l'action, l'art de travailler ensemble et dans la même direction sur le territoire départemental. Le travail commun ne va pourtant pas de soi, de grands décalages de langage et d'intention peuvent toujours apparaître. La FCSI a souhaité lancer des ponts, et 'engager des dialogues avec ses principaux partenaires.

4.1: Une année de mutation pour les CAF en Isère qui redessine les modes de coopération avec la FCSI

La CAF de Vienne, depuis de nombreuses années, était un acteur de proximité pour la FCSI : coopération entre les délégués et les coordonnateurs territoriaux, proximité entre le CA de la CAF et les administrateurs de la FCSI, proximité entre la CAF de Vienne et les centres sociaux qui viennent présenter leur projet social lors la demande d'agrément et de renouvellement.

La CAF de Grenoble : la taille de la CAF de Grenoble, son histoire, ses orientations, ses méthodes de travail, le nombre de centres sociaux adhérents à la FCSI moins important ont fait vivre un partenariat proche et efficace entre les centres sociaux et les coordonnateurs de territoires



La naissance de la CAF de l'Isère en fin d'année 2011 et l'arrivée à échéance de la convention avec la FCSI ont nécessité de se ré interpeller sur les bases et méthodes de coopération entre les deux institutions. Des échanges ouverts sur les différentes logiques ont permis de poser les bases d'un nouveau mode de coopération et de rédiger une convention d'objectif pour l'année 2012.

- le CA de la CAF Isère recevra une fois par an le CA de la FCSI
- Un calendrier de 3 rencontres techniques entre la déléguée, la responsable du département des interventions sociales et les responsables des pôles : ingénierie d'action sociale / pôle développement sur les territoires/équipement est programmé sur l'année 2012.
- Une coopération sur les dossiers spécifiques se mettra en place à la demande d'un des partenaires.
- Le mode de coopération entre la CAF Isère et la FCSI sera inscrit et évalué conjointement en 2012

• Le chantier SERAC 2012 devait permettre une connaissance plus fine des centres sociaux présents en lsère.

Le projet SERACS a été lancé en Rhône-Alpes en 2004 afin d'accroître la connaissance sur les centres sociaux. Une base de données à partir d'un site internet permet aux acteurs d'échanger et de conserver une mémoire des centres sociaux de la région autour de ses différentes dimensions. Une enquête qualitative organisée annuellement permet une mise à jour. La CAF de Vienne et les Centres sociaux du Nord Isère ont renseigné la base en 2011. La CAF de Grenoble n'ayant pas à ce jour rejoint le dispositif, l'image des centres sociaux Isérois n'est pas fidèle à la réalité du territoire.

Le projet SERACS a été en 2011 étendu, à titre expérimental, par la CNAF à d'autres régions. L'URACS Rhône-Alpes assure l'animation du dispositif régional et souhaite avec la FCSI entraîner la CAF de L'Isère dans le projet collectif à partir de 2012/2013.

4.2 <u>Le CG Isère continue sa procédure de réorganisation territoriale et revisite avec la FCSI ses modes de coopération</u>

Le CG Isère développe depuis plusieurs années une stratégie de présence renforcée sur l'Isère par la mise en place de 13 territoires. Les centres sociaux travaillent avec les représentants du CG sur les territoires. La FCSI possède une convention (2009/2011) avec le CG pour un montant 31 000€.

En Septembre 2011, la déléguée prend contact avec le CG Isère afin de se présenter, de faire le point sur la convention et de proposer la mise en place d'une stratégie de réécriture d'une nouvelle convention triennale. Le CG Isère souhaite propose une convention d'une année afin de se prendre le temps de son déploiement et de l'évaluation de son travail avec la FCSI.

Le comité interinstitutionnel est dépendant de ce renouvellement de convention, de la stabilité des 2 institutions en mutation.

5 / Une implication toujours plus importante de la FCSI dans la vie fédérale régionale et nationale entraîne de nombreuses réciprocités.

5.1 : La FCSI s'est investie dans l'URACS à travers la participation des administrateurs et des délégués

- La FCSI est de droit du Conseil d'administration de l'URACS à travers l'engagement de sa Présidente.
- La FCSI participe également à l'élaboration du nouveau projet URACS qui est la stratégie partagée des 7 fédérations, avec 3 administrateurs et la déléguée en 2011.
- La FCSI a été présente sur différents chantiers interfédéraux et régionaux : « jeunesse »,
 « vieillissement », « formation » « SERACS »
- Les délégués ont participé à tous les comités techniques
- Participation d'administrateurs fédéraux et de 4 centres sociaux à l'université d'été les 9-10 et 11 septembre 2011 à Crupies (26) sur le thème : Résistances : la raison d'espérer et d'agir.

De plus l'accompagnement de l'URACS sur des événements fédéraux, pour le recrutement, sur un bout de la réflexion partagée a été un élément favorable pour faire connaître à l'ensemble des administrateurs fédéraux les compétences de l'URACS et les chantiers développés au niveau régional.

Une nouvelle administratrice de la FCSI souhaite s'engager au niveau régional en 2011

Cette coopération URACS/FCSI va se développer durant l'année 2012 avec une participation plus active des centres sociaux du département aux temps forts proposés au niveau régional.

5.2 : La FCSI s'investit également dans les chantiers développés par la FCSF

La présidente de la FCSI a maintenu sa présence au niveau national dans un contexte local pas toujours facile à vivre.

Participation en début 2011 d'une administratrice à la préparation du Congrès national qui se déroulera à Lyon. Nous n'avons pas pu s'engager pleinement dans la proposition de travail sur le congrès 2013, faute de temps pour mobiliser les centres sociaux. Deux administrateurs et la déléguée se sont rendus à Sangatte pour le recueil des indignations fin sept 2011.

Les centres sociaux du département sont encore assez éloignés des thématiques /indignations débattues dans le réseau national, un travail d'information sur les chantiers et une déclinaison locale pourront fait l'objet d'un travail possible en 2012. La 2ème phase du congrès de 2012 étant l'organisation de débats dans les centres sur des questions de société....

Pour être plus fort ensemble

Mis en réseau, les acteurs et les actions menées par les centres localement et collectivement dans la fédération départementale font sens à une échelle plus vaste que la stricte limite géographique de l'action. S'associer au mouvement c'est la possibilité de rencontrer d'autres acteurs, de recevoir de l'aide et de proposer son soutien à ceux qui le souhaitent. La mutualisation (des savoirs-faire, des compétences, voire des moyens) est un puissant levier pour l'action de chacun des membres. Au niveau national, des échanges peuvent se faire entre les fédérations par l'intermédiaire d'une liste « présidents ». La lettre de la FCSF nous informe du travail fédéral à Paris et sur l'hexagone.

6 / La FCSI recentrage son projet fédéral sur les 5 fonctions de base : fonction lieu ressource, fonction représentation, animation de réseau, garantir le sens des projets, animer la vie fédérale

6.1 : Revisiter le projet fédéral 2011 et l'ajuster à la réalité nouvelle

La situation particulière traversée en 2011 notamment, mais aussi en 2010, a demandé à la FCSI de se re questionner collectivement sur le projet fédéral, les axes prioritaires et surtout sur les méthodes d'intervention. Ce travail a pris naissance en septembre 2010 avec un DLA à la demande du conseil d'administration : de nouveaux modèles fédéraux ont été travaillés avec pour visée d'alléger la montée en charge du travail fédéral. Ce travail stoppé durant la phase de recrutement renouvelé à l'automne 2010 d'un délégué a été repris 2ème trimestre 2011 avec le soutien d'Yves Macquet, délégué URACS qui a animé un travail de diagnostic avec les administrateurs sur mai juin et accompagné de Frédéric Najjarian pour l'animation d'une journée de séminaire début juillet 2011. La FCSI a nommé ce dossier vers « une fédération autrement" abordé en ateliers lors de l'AG 2010 tenue en 2011.

La FCSI a revisité les valeurs et finalités qu'elle met en oeuvre à travers 4 objectifs principaux :



des valeurs

- Respect de la dignité humaine
- Solidarité
- Démocratie

Finalités

- la FCSI souhaite développer la capacité des centres sociaux à définir et à mettre en oeuvre un projet social territorial
- à dire publiquement le mode de fonctionnement et les modes d'action utilisés par les centres sociaux
- à prendre part au débat public sur toutes les questions de société que vivent les habitants

4 objectifs stratégiques

- Soutenir le développement des centres sociaux existants et accompagner la création de nouveaux
- Former et qualifier les acteurs du réseau isérois : habitants, bénévoles, administrateurs, salariés et partenaires des Centres sociaux
- Développer un travail d'analyse partagé sur les réalités vécues par les habitants, les territoires et les centres sociaux et de porter une parole collective publique.
- Assurer la communication auprès des acteus publics, des partenaires, des responsables locaux, du grand public sur les spécificités du projet participatif des centres ainsi que sur la richesse et la diversité du réseau isérois.

6.2 : Les 5 fonctions de base pour une vie fédérale coopérative

Pour adapter l'organisation fédérale, ajuster l'activité des délégués et mettre en place de nouvelles méthodes d'intervention, la FCSI à revisiter ses fonctions de base et définir un pré-projet 2011/2012

Le projet qui se profile c'est à la fois ce que l'on a l'intention de faire, une volonté fondée sur une vision de l'avenir, la réponse au besoin des adhérents, des objectifs sociaux à attendre et une certaine facon de réaliser ce que l'on veut faire, une méthode de travail et d'organisation spécifique.

► Fonction 1 : FONCTION « LIEU RESSOURCE »

Accompagner au renouvellement de projets des centres sociaux :

La FCSI a développé une méthodologie d'accompagnement du renouvellement de projets des centres sociaux inspirée des travaux de JF Bernoux.

Cet accompagnement, au plus proche des centres nécessitait l'intervention massive du délégué et une mobilisation sans doute excessive des acteurs : habitants et des élus.

La FCSI souhaite redonner plus d'autonomies à chaque CS pour mettre en œuvre des méthodes d'approches différenciées et plus légères du renouvellement de projet et favoriser un accompagnement collectif des centres en renouvellement. Elle appuiera les centres en proposant des temps « ressources ».

Accompagner la création de nouveaux centres sociaux

Les situations de « crises » nécessitent un soutien de la FCSI, un accompagnement à la définition du besoin et à la co-construction d'une réponse.



Ce soutien prendra dans l'avenir différentes formes : aider le CS à définir sa demande, proposer un accompagnement soit par la FD elle-même soit par un accompagnateur externe. Afin de permettre aux CS de mieux appréhender les crises, la FCSI va développer des actions collectives (MCAE) avec des partenaires externes et des formations (gestion des conflits). Par ailleurs, nous avons toujours l'idée de tutorat auprès des nouveaux par les anciens directeurs et de redynamiser et redéfinir l'espace réseau qui peut intervenir dans la proximité pour des échanges qui pourraient désamorcer des crises éventuelles.

Qualifier les acteurs des CS

La FCSI met en œuvre un plan de formation des bénévoles. La FCSI réactive la commission « formation » deux administrateurs fédéraux sont les référents. Elle mobilise des administrateurs, des bénévoles d'activités et des directeurs de CS qui travaillent ensemble à l'analyse des besoins, le choix des priorités annuelles et le choix des intervenants.

Les formations seront orientées vers :

- modules« techniques » : les trésoriers, le rôle, la responsabilité civile et pénale des administrateurs, préparer une assemblée générale
- modules gouvernance : les délégations
- modules autour de la gestion du projet CS dont la participation des habitants
- modules autour d'enjeux sociétaux :

FONCTION 2 : REPRESENTER : promotion des CSx et de la fédération, support à la parole collective

Les 3 items observés: être actif aux seins d'instances techniques et politiques, organiser la parole collective des CS, organiser des délégations suffisantes pour une bonne réactivité dans les situations nécessitant une prise de position politique rapide.

Cette fonction est assurée au « coup par coup » à la FCSI. Elle doit faire l'objet d'un travail spécifique dans le projet 2012-2016

► FONCTION 3 : PLATE-FORME / ANIMATION DE RESEAU

<u>3 axes : se faire reconnaître, évaluer les besoins en continu et promouvoir les coopérations entre les centres</u>

- Création d'un Espace ressource identifié, visible et animé pour se faire reconnaître par les centres sociaux et les partenaires.
 - Pour les CS: documentation, lieu de rencontres pour les commissions de travail, les CA, les bureaux
 - Pour les partenaires : un lieu d'accueil pour les partenaires
- Recherche de locaux à partir de Novembre 2011 auprès des bailleurs sociaux pour installer un siège social au centre du département (Rives, Voreppe, Voiron) afin de mieux accueillir les demandes des centres, de développer un espace ressource, de tenir les commissions dans un lieu commun, mais aussi de faire des réunions de travail avec les partenaires.

Un profil d'assistante fédérale est étudié afin de pouvoir embaucher dès la mise en place du local fédéral, cette personne sera chargée de l'accueil et prendra en charge les tâches administratives afin d'alléger le travail de la déléguée.

• Evaluer en continu les besoins des centres sociaux du réseau

Durant le dernier trimestre 2011, la déléguée s'est rendue dans chaque centre social afin de recenser les besoins des centres sociaux, d'entendre les suggestions, demandes faites à la fédération, et d'évaluer leurs capacités à s'investir dans le réseau fédéral.

Cette analyse devra se faire en continu à travers des visites sur site, à l'occasion de la participation à des temps de travail dans les centres, et à des commissions et groupes de travail.

• Animer des commissions de réflexion et d'action collective

Connaître les pratiques des centres sociaux et animer une réflexion autour de thématiques choisies collectivement

La FCSI a suspendu les commissions de travail à l'exception du comité technique des directeurs entre septembre et décembre 2011

Les commissions fédérales redéfinies en 2011 redémarrent progressivement .

Chaque commission et/ou groupe de travail sont sous la responsabilité de 2 à 3 administrateurs référents en charge de l'élaboration des axes annuels à soumettre au CA, du suivi et de l'évaluation.

Fonction 4 : Garantir le sens

• L'adhésion/reconnaissance en Isère :

Reprise avec le bureau des procédures d'adhésion/reconnaissance. Ce travail a mis en avant les différentes typologies des CS adhérents à la fédération et a fait émerger de nombreuses questions concernant les codifications des centres isérois. La nomenclature nationale étant d'abord pensée pour des centres sociaux associatifs

Ce travail a donné naissance à une commission « statuts et procédures » qui va mettre à jour les modifications nécessaires et renvoyer au niveau national les questions relevant d'une ossature commune.

La FCSI a souhaité consolider le réseau en 2011, avant d'intégrer de nouvelles demandes d'adhésion. Cependant, quelques centres non fédérés sont proches du réseau et prêts à remettre un dossier, ils seront accueillis à leur vitesse dans le réseau.

► Fonction 5 : Animation de la vie fédérale

La fédération réalise son projet grâce au concours d'une multitude d'acteurs associés. Il y a à la fois des représentants des centres sociaux associatifs, des représentants des centres sociaux municipaux et CAF, des représentants des salariés ainsi que des membres associés.

• Ouvrir les instances fédérales à la multiplicité des adhérents et des partenaires Le planning des instances est fait par semestre pour faciliter la gestion des agendas.

Les membres représentants les actifs sont très présents au CA, par contre les centres sociaux municipaux sont peu représentés, et seul le représentant du CA de la CAF de L'Isère siège régulièrement aux instances en 2012....



CONCLUSION:

Un effort d'intelligence collective réalisé en 2011 pour entrée dans 2012 dans un équilibre complexe.

Les perturbations vécues durant 2011 ont marqué fortement le travail départemental et les représentations de l'activité fédérale. Elles ont apporté de nouvelles initiatives qui peuvent être examinées à partir de 3 dimensions :

- 1) Les promoteurs et porteurs associés dans le projet fédéral
- 2) Les formes de concertation (entre les centres, entre centres sociaux et fédération) et de partenariat en voie d'émerger sur le plan institutionnel,
- 3) Le plan organisationnel et les modes de gestion de la fédération.

Une réflexion qui s'appuie sur un travail conséquent amorcé dès 2010

Du grec « diagnosticos » apte à discerner ce mot évoque une situation donnée, un jugement porté sur telle conjoncture ou sur tel ensemble de circonstances » dictionnaire encyclopédique, Hachette, 1980.

La FCSI a montré sa capacité à spécifier son état de santé et a assuré de la cohérence du fonctionnement fédéral à multiples dimensions. Le diagnostic FCSI s'inscrit, dans une réflexion d'envergure avec des véritables choix d'orientation, qui engagera durablement la fédération.

Ce diagnostic a créé, dans l'organisation, un évènement mobilisateur, source de nouvel élan pour 2012.

Il s'agit aujourd'hui d'engager concrètement des changements ou des évolutions sensibles pour aller vers une fédération autrement.

